

même ordre, en s'en tenant uniquement à une cure balnéaire, aidée d'un régime approprié.

Prenons le cas d'une jeune fille atteinte de coliques hépatiques et de métrorrhagies parallèles. Le fait de la métrorrhagie n'aura aucune influence sur le choix de la station, et pour se décider entre *Vichy, Brides, Pougues, Royat, Châtel-Guyon*, on se guidera simplement sur les indications fournies par la maladie hépatique elle-même et par l'état général, et cela, parce qu'aucune des eaux précitées ne peut avoir d'action directe malfaisante sur les hémorrhagies utérines. Évidemment, la cure de *Vichy* répondra au plus grand nombre des cas.

Les mêmes considérations s'appliquent aux fausses utérines rénales, étant donnée l'absence d'action sur l'appareil utérin des eaux recommandables en pareil cas.

Telle chlorotique peut être envoyée indifféremment de par la forme de sa chlorose à *Saint-Nectaire*, à la *Bourboule* ou à une station chlorurée-sodique forte; si elle est aménorrhéique, on choisira plutôt *Saint-Nectaire* dont les propriétés stimulantes des fonctions utérines sont connues. Mais, si elle est métrorrhagique, il vaut mieux user d'une station chlorurée-sodique où l'on pourra atténuer l'action excitante de l'eau salée par des additions d'eaux-mères ou par l'emploi de la gélatine.

De même, une fausse utérine névropathique métrorrhagique et dysménorrhéique, sera plutôt justiciable d'*Ussat* que de *Luxeuil*, et réciproquement.

Enfin, une fausse utérine uricémique, leucorrhéique, retirera de la cure de *Cauterets* plus de bénéfice que de *Vichy* ou de *Royat*, tandis que si elle a des tendances à la congestion utérine, ces deux dernières stations seront plus indiquées.

Nous ne voulons pas multiplier ces exemples. Ils suffisent à indiquer la tendance thérapeutique, ou pour mieux dire, la tactique thérapeutique dont le médecin devra s'inspirer pour obéir aux éléments divers et souvent contradictoires des problèmes difficiles qu'il doit résoudre.

VIII

Traitement hydro-minéral des troubles fonctionnels de l'appareil utérin.

1° TRAITEMENT HYDRO-MINÉRAL DE L'AMÉNORRHÉE.

A. — Considérations générales.

En saine thérapeutique, on ne peut vraiment combattre rationnellement un symptôme ou un trouble fonctionnel que lorsqu'on a préalablement déterminé la raison d'être et le mécanisme de ce trouble fonctionnel. Hors de cela, on ne fait que de l'empirisme. Et si l'empirisme, qui, en somme, n'est qu'une des formes de l'observation, fournit souvent des renseignements qu'aucun esprit libéral n'est en droit de récuser, cependant, il ne peut jamais être considéré que comme un pis-aller et comme une indication dont on doit s'efforcer de discerner le pourquoi et le comment. Or, de par cet empirisme traditionnel, voici des eaux ferrugineuses comme *Spa, Bussang, Forges-les-Eaux*, des eaux sulfureuses, comme *Saint-Sauveur, Cauterets, Uriage*, des eaux de minéralisation minime, comme *Evaux, Plombières, Luxeuil*, des eaux bicarbonatées-chlorurées ou sulfatées, comme *Châtel-Guyon* et *Brides*, etc., qui toutes s'enorgueillissent de leurs succès dans le traitement de l'aménorrhée.

Pour se guider et faire son choix entre tant d'eaux de composition et de dominantes si différentes, il n'y a qu'un seul moyen: c'est de rechercher avant toute autre chose, pourquoi telle femme est aménorrhéique.

Or, il n'y a pas de doute sur ce point, huit fois sur dix, l'aménorrhée est de cause générale. C'est donc cette cause générale qu'il s'agit de fixer, avant de savoir si le symptôme est justiciable ou non d'une cure hydro-minérale.

B. — Des aménorrhées intraitables.

Ceci équivaut à dire qu'il existe des aménorrhées qu'on devra bien se garder de traiter; par exemple, celles qui sont l'expression

d'une cachexie, de la tuberculose ou du cancer; car en admettant qu'une cure thermale soit capable de ramener les règles, n'aurait-elle pas pour effet de créer un nouvel élément de déperdition qui viendrait s'ajouter à ceux déjà existants?

Après les aménorrhées intractables, se rangent celles qui dépendent d'une maladie générale extra-utérine ou d'un trouble dans le système nerveux.

C. — Des aménorrhées de cause générale.

Les aménorrhées du premier groupe relèvent le plus souvent de l'anémie, de la chlorose, d'une dyspepsie de longue durée, de la syphilis, de l'obésité, etc. La nature de la cause impliquera aussitôt le choix de la station, à la condition, bien entendu, de tenir compte des particularités spéciales à chaque cas.

Ainsi les *chlorotiques* et les anémiques seront envoyées à *Bussang*, *Forges-les-Eaux*, *La Bauche*, *Spa*, *Saint-Moritz*, *Schwalbach*, *Pyrmont*, *Franzensbad*. Cette dernière station, si l'on associe les bains de boue à la cure interne, pourra être choisie comme lieu de cure plus active et terminale, si l'une des autres demeure insuffisante.

Si la chlorose ou l'anémie sont développées sur un terrain lymphatique, on utilisera *Bourbonne-les-Bains*, *Balaruc*, *Salins-du-Jura*, *Salies-de-Béarn*, *Biarritz*, *Salins-Moutiers*, pour ne parler que des stations françaises. Et si l'une de ces cures est impuissante à modifier assez l'état général pour que la menstruation se rétablisse, on pourra user de la méthode trop rarement employée et pourtant si utile des cures successives, et envoyer la malade, après quelques semaines de repos, dans une des stations ferrugineuses que nous venons de citer.

Quand l'aménorrhée des chlorotiques se complique de *leucorrhée*, les cures précédentes ne peuvent qu'être utiles; mais souvent aussi, chez les jeunes filles dont la menstruation s'arrête après s'être établie d'une façon plus ou moins régulière, les eaux sulfureuses de *Saint-Sauveur*, de *Cauterets*, de *Luchon*, d'*Uriage* et de *Saint-Honoré*, rendront de plus grands services. Pour faire un choix entre ces stations, on s'inspirera de tel élément morbide surajouté, du lymphatisme et de l'hérédité syphilitique pour *Uriage*, des manifestations rhumatoïdes pour *Luchon*, du nervosisme pour *Saint-Sauveur*, de la diathèse arthritique pour *Cauterets* et *Saint-Honoré*.

Si l'aménorrhée est liée à une *dyspepsie gastrique*, traitez celle-ci aux stations qui répondent à son type clinique; conseillez une cure purement balnéaire et sédative aux hypersthéniques; la cure interne de *Royat*, *Saint-Nectaire*, *Vichy*, *Pougues*, etc., aux hyposthéniques, à moins qu'une tendance à l'anémie ou un affaiblissement général ne fasse préférer *Forges-les-Eaux* qui est, en général, bien tolérée par les dyspeptiques.

L'aménorrhée des *syphilitiques* sera traitée à *Uriage*, *Aix-la-Chapelle*, *Luchon*, *Barèges*, parmi les stations sulfureuses, et à *Aulus*, station sulfatée-calcique qui jouit d'une spécialisation méritée.

L'aménorrhée des *obèses* bénéficiera avant tout d'une cure de réduction, aux eaux de *Brides*, de *Châtel-Guyon*, de *Kissingen*, de *Hombourg* et de *Marienbad*, à la condition que cette cure soit corroborée par un régime approprié et par un exercice progressif.

L'aménorrhée de cause nerveuse, qu'elle soit réflexe comme celle qui succède à un refroidissement subit, à un traumatisme, à une émotion vive à l'époque des règles, ou qu'elle soit de nature hystérique, sera justiciable des eaux chlorurées-sodiques, tempérées par des additions d'eaux-mères, ou des cures de *Néris*, *Ussat*, *Plombières*, *Luxeuil*, *Bagnères-de-Bigorre*, *Evaux*, *Saint-Sauveur*.

D. — Des aménorrhées de cause locale.

Enfin il est des cas d'aménorrhée pour ainsi dire primitive. Il s'agit alors de jeunes filles dont la nutrition est mauvaise, qui sont soumises à une hygiène défectueuse, à une sédentarité exagérée, et chez lesquelles la menstruation a de la peine à s'établir, ou même ne s'établit pas. Alors, il suffira souvent d'une cure tonique générale, ferrugineuse (*Forges*, *Saint-Moritz*, *Bussang*), saline (*Biarritz*), bicarbonatée-chlorurée (*Saint-Nectaire*). Mais souvent aussi, il sera utile de stimuler directement la torpeur utérine avec des eaux sulfureuses (*Uriage*, *Cauterets*) ou avec certaines eaux de composition indifférente, mais dont l'action utérine est hors de doute, comme *Evian* et *Luxeuil*.

Quand l'aménorrhée reconnaît une cause locale, qu'elle dépende d'une métrite, d'une déviation utérine, d'une tumeur de l'utérus ou de l'ovaire, il est évident qu'il faut traiter la cause sans s'occuper du symptôme et que le traitement direct de celui-ci par une cure hydro-minérale n'aurait que de modestes chances de succès. Il y

aura donc lieu de s'occuper uniquement de l'indication fournie par la maladie causale, d'envoyer, par exemple, les fibromateuses aux eaux chlorurées-sodiques fortes, les malades à subinvolution utérine aux eaux sulfureuses de *Cauterets*, de *Saint-Sauveur*, ou aux bains de boue de *Dax*, *Saint-Amand*, *Barbotan*, *Balaruc*.

Dans quelques cas rares, on observe des jeunes filles dont la menstruation est très retardée, par suite d'un défaut de développement, d'un véritable *infantilisme* utérin. Dans ces conditions, il est nécessaire d'employer, si toutefois l'état général ne les contre-indique pas, les cures les plus stimulantes, telles que les bains de boues, les eaux sulfureuses du type *Barèges*, ou enfin les eaux d'*Évaux* qui jouissent, à ce propos, d'une réputation méritée.

2° TRAITEMENT HYDRO-MINÉRAL DE LA DYSMÉNORRHÉE.

De même que l'aménorrhée, la dysménorrhée reconnaît des causes générales et des causes locales.

A. — Dysménorrhées de cause générale.

Les dysménorrhées de cause générale relèvent de l'hystérie, de la chlorose ou de l'anémie, rhumatisme, de la goutte, de l'impaludisme, etc. Elles figurent aussi au rang des symptômes du retentissement utérin d'un grand nombre de maladies, telles que les dyspepsies, les affections de l'intestin, la constipation, la lithiase rénale, etc.

Pour traiter hydrologiquement ces dysménorrhées, il faut suivre les règles que nous venons de tracer à propos de l'aménorrhée.

Les dysménorrhées de l'hystérie, de la *neurasthénie* qui sont caractérisées par des symptômes douloureux tout à fait prédominants, seront traitées aux eaux sédatives faiblement minéralisées et uniquement par la balnéation: *Néris*, *Plombières*, *Schlangenbad*, *Ragatz*, *Gastein*.

Mais si le terrain est chloro-anémique, on fera bien de conseiller une cure secondaire à *Forges*, *Spa*, *Franzensbad*.

Si les règles sont difficiles et peu abondantes, on pourra adresser les malades à des eaux légèrement stimulantes comme *Saint-Sauveur* et *Luxeuil*, et si la stimulation balnéaire ne suffit pas, à *Saint-Nectaire*, à *Bourbonne-les-Bains* ou à *Saint-Gervais*.

On rencontre assez fréquemment de la dysménorrhée chez des

rhumatisantes et chez des *goutteuses*. Il ne s'agit pas alors d'un retentissement pour ainsi dire spécifique sur l'utérus, mais ces malades sont, comme les arthritiques, prédisposées aux névralgies, et elles font de la névralgie utérine ou ovarienne à l'occasion de leurs règles; ce sont, comme on l'a pittoresquement dit, des *mi-graines* utérines (JACCOUD, LABADIE-LAGRAVE). Il faut bien savoir que, chez ces malades, la dysménorrhée est sinon congestive, du moins, qu'elle s'accompagne fréquemment de poussées congestives utérines ou ovariennes, ou pour mieux dire, qu'elle coïncide avec ce que les anciens désignaient fort justement sous le nom de pléthore abdominale; dans ces cas, les cures de *Brides*, de *Châtel-Guyon*, de *Carlsbad* sont indiquées.

Si à ces troubles congestifs se joignent des *symptômes nerveux* locaux ou réactionnels, on ordonnera *Plombières*, *Néris* ou *Luxeuil*.

Enfin, en cas de *troubles congestifs* peu marqués, le traitement du trouble de nutrition causal, à *Vichy*, *Vals*, *Royat*, *Saint-Nectaire*, *Saint-Sauveur*, devra occuper la première place.

B. — Dysménorrhées de cause locale.

Parmi les dysménorrhées de cause locale, il en est un certain nombre qui ne relèvent en rien du traitement hydro-minéral. Nous citerons les dysménorrhées dues à l'atresie du col, à un néoplasme utérin, à la présence de brides qui fixent l'ovaire ou la trompe dans une position vicieuse. Celles-ci ne sont justiciables que de la chirurgie.

Dans d'autres cas, il y a une lésion utérine, métrite, péri-métrite, etc., qui peut être améliorée par tel traitement thermal, lequel influencera parallèlement le symptôme dysménorrhée. Mais on peut avancer en principe, que les dysménorrhées de cause locale n'indiquent particulièrement aucune cure spéciale et directe. VERDENAL qui a étudié l'action des *Eaux-Chaudes* sur les affections génitales de la femme, déclare, par exemple, que dans les dysménorrhées liées à l'antéflexion utérine, on n'obtient que des améliorations passagères (1).

Mais même dans le cas où le symptôme dépend d'une lésion locale, l'examen du terrain et de l'état général pourra faire pencher la décision du médecin. Ainsi, quand les symptômes dou-

(1) VERDENAL. — La cure d'Eaux chaudes en Gynécologie. Paris, 1898.

loueux sont tout à fait prédominants, comme il arrive chez nombre de névropathes, on utilisera les eaux sédatives de *Bagnères-de-Bigorre*, *Ussat*, *Luxeuil*, *La Malou*, *Néris*, *Plombières*. Il en sera de même si les phénomènes congestifs dominent, car ces diverses stations qui apaisent le système nerveux sont aussi sédatives de la circulation.

Mais, d'autre part, un terrain lymphatique indiquera *Bourbonne-les-Bains*, *Balaruc* et les eaux chlorurées-sodiques fortes, à la condition qu'elles soient largement mitigées d'eaux-mères.

Enfin, même avec une origine utérine, la dysménorrhée peut être améliorée à *Forges*, *Luxeuil* et *Franzensbad* si la malade est déprimée et anémique.

C. — Dysménorrhée membraneuse.

La dysménorrhée membraneuse qui relève le plus souvent d'une certaine forme de métrite chronique, dite pseudométrite exfoliatrice, est fort difficile à traiter. On obtiendra cependant quelques succès à *Saint-Nectaire*, à *Châtel-Guyon*, à *Royat*.

Quand cette variété particulière de dysménorrhée se développe sur un terrain à la fois nerveux et arthritique, il y aura quelque avantage à utiliser les eaux alcalines depuis les sources fortes de *Vichy* jusqu'aux types faiblement minéralisés de *Luxeuil* et de *Plombières*. BOULOUMÉ conseille, à juste titre, la double cure successive de *Vittel* et de *Plombières* quand chez une neuro-arthritique la dysménorrhée s'accompagne de troubles intestinaux, et particulièrement de constipation. Enfin, VERDENAL cite dix observations dans lesquelles la cure d'*Eaux-Chaudes* a produit les résultats les plus satisfaisants.

3^e TRAITEMENT HYDRO-MINÉRAL DES MÉNORRHAGIES ET DES MÉTRORRHAGIES.

A. — Considérations générales.

Abordons maintenant un des chapitres les plus délicats de notre sujet. En effet, nous nous trouvons placés entre deux assertions bien opposées. Si on lit les mémoires publiés par les médecins hydrologues, on se rend compte que bien peu d'entre eux regardent les hémorrhagies utérines comme une contre-indication à

leurs eaux. Et, d'un autre côté, le plus grand nombre de praticiens et les malades elles-mêmes considèrent les hémorrhagies comme contre-indiquant absolument toute cure thermale, étant donné, bien entendu, que la maladie dont l'hémorrhagie est une complication, réclamerait pour elle-même le bénéfice de cette cure, si l'hémorrhagie n'intervenait pas comme épiphénomène. Entre ces deux opinions opposées, il y a place pour un moyen terme, et nous pensons qu'il y a des cas où telle métrorrhagie ne contre-indiquera pas tel traitement hydro-minéral, et d'autres cas où ce traitement peut même rendre certains services.

Tout le monde conviendra que l'on peut utiliser dans le traitement des métrorrhagies, en général, les injections vaginales d'eaux indifférentes et très faiblement minéralisées à 50 degrés. Il n'est pas besoin d'ajouter que ces eaux n'ont alors aucune action spécifique et qu'elles agissent à la façon de la vulgaire eau chaude, et par le simple fait de leur thermalité.

A ce premier type d'eaux, on peut opposer celles qui posséderaient une action hémostatique directe, ce qui paraît, de prime abord, bien problématique; néanmoins, des médecins très distingués, comme CAULET, n'hésitent pas à affirmer que les eaux de *Saint-Sauveur* sont dans ce cas. Nous ne saurions trancher la question; cependant nous avons observé un cas qui confirmait nettement l'opinion de CAULET. Mais ajoutons bien vite qu'il ne s'agit que d'un seul cas.

Relativement aux métrorrhagies, le traitement de celles qui sont secondaires à une affection de l'utérus se confond avec celui de la maladie causale, et tout à l'heure, à propos du traitement hydro-minéral des fibrômes utérins, nous aurons à rechercher quelle est la marche à suivre pour les fibrômes hémorrhagiques. En ce moment, nous nous occuperons uniquement des métrorrhagies fonctionnelles de la puberté et de la ménopause.

B. — Métrorrhagies de la puberté.

Toute cure hydro-minérale est contre-indiquée dans les métrorrhagies de la puberté qui ressortissent à cette variété de *rétrécissement mitral* pur que la coïncidence de la pâleur, de la décoloration des muqueuses, de l'essoufflement et des palpitations cardiaques fait si souvent confondre avec la chlorose, quand l'auscultation du cœur n'est pas pratiquée avec un soin suffisant.

Si la métrorrhagie est liée à une *chlorose* réelle, fait rare; on ordonnera les cures ferrugineuses de *Forges-les-Eaux*, *Bussang*, *Luxeuil* (source ferrugineuse). Dans ces cas, les médecins allemands se louent des eaux sulfatées-ferrugineuses de *Moskau*, *Alexisbad*, des cures internes de *Roncegno* et de *Levico*, ou encore des bains de boues de *Franzensbad* et d'*Elster*.

La *congestion utérine hémorrhagique des jeunes filles* à l'époque de la puberté, congestion si souvent confondue avec la métrite hémorrhagique, qui survient non chez des pléthoriques et des sanguines, mais bien chez des filles pâles, irritables, nerveuses et lymphatiques, à l'occasion d'un refroidissement, d'une émotion, d'une commotion physique, d'une stercorémie habituelle, guérit parfaitement aux eaux chlorurées-sodiques de *Biarritz*, *Salies-de-Béarn*, *Salins*, *Salins-Moutiers*, à la condition de commencer, surtout chez les jeunes filles très nerveuses, par des bains de très faible concentration, mitigés même par une quantité appropriée d'eau-mère. Si l'anémie diminue, on pourra même user des eaux ferrugineuses de *Forges-les-Eaux*, *Bussang*, *Schwalbach*, *Franzensbad*. Mais si le névrosisme et l'irritabilité prennent la première place, nous conseillons *Ussat*, ou une cure secondaire dans une eau chlorurée-sodique.

C. — Métrorrhagies de la ménopause.

Parmi les métrorrhagies de la ménopause, celles liées à l'hypertension artérielle recueilleront un bénéfice des cures de *Bourbon-Lancy* ou de *Nauheim*. Celles qui dépendent d'un état congestif local, lequel est toujours conjugué à la pléthore abdominale, seront traitées par les eaux dérivatrices de *Châtel-Guyon*, de *Brides*, de *Kissingen*, de *Santenay*, de *Saint-Gervais* ou de *Hombourg*.

D. — Métrorrhagies pendant la vie menstruelle.

Pendant la vie menstruelle, on observe souvent des métrorrhagies liées à des congestions ou à des fluxions sanguines de l'utérus. Les cures dont il vient d'être question, trouveront aussi leur application dans ces cas. Mais, comme fréquemment, ces poussées congestives sont le point de départ de stases chroniques qui peuvent aboutir à des engorgements permanents de l'utérus, ou même à des métrites générales ou partielles, la cure dérivatrice sera insuffisante et ne devra être ordonnée qu'à titre purement

préparatoire. Et la malade aura tout intérêt, dans ces circonstances, à faire une cure secondaire, une « *Nachkur* », comme disent les Allemands, avec eau chlorurée-sodique forte, ou bien avec une eau sulfureuse sédative comme *Saint-Sauveur*. A ce propos, nous insistons encore sur cette pratique des cures successives qui n'est presque pas employée et qui, cependant, et surtout en gynécologie, est appelée à rendre de grands services, puisqu'elle permet de combiner ou de faire se succéder des actions dérivatrices stimulantes ou sédatives, locales ou générales.

Il arrive chez des femmes bien réglées que, dans l'espace intermenstruel, surviennent des douleurs à siège ovarien ou hypogastrique coïncidant avec de l'hydrorrhée, des pertes rosées et brèves, ou de vraies pertes hémorrhagiques. Cette crise périodique dure deux à trois jours. Il semble qu'il se forme alors du côté de l'ovaire, — car l'examen de l'utérus ne révèle rien de net — une poussée congestive déterminant par voie réflexe dans l'utérus un trouble vaso-moteur. Chez ces femmes encore, le *curettage* est souvent pratiqué. Or, nous n'hésitons pas à affirmer qu'il sera toujours avantageusement remplacé par une cure chlorurée-sodique ou ferrugineuse.

De l'hydrothérapie. — L'hydrothérapie quand elle est maniée par un spécialiste instruit, peut rendre, dans le traitement de ces diverses métrorrhagies de grands services, puisqu'avec son aide on met en jeu, dans un sens ou dans l'autre, la contractilité des vaisseaux, et que l'on agit à volonté sur la circulation abdominale. D'ailleurs, on trouvera tous les renseignements nécessaires dans le chapitre que nous avons consacré plus haut à cette question. Mais n'oublions pas que ce traitement hydrothérapique est fort délicat et que, mal administré, il n'est pas sans danger, spécialement en ce qui concerne son application aux métrorrhagies.

IX

Des lésions de l'utérus et de ses annexes.

1^o TRAITEMENT HYDRO-MINÉRAL DES MÉTRITES.

En quittant le domaine des simples troubles fonctionnels pour entrer dans celui des lésions utérines constituées, nous allons voir